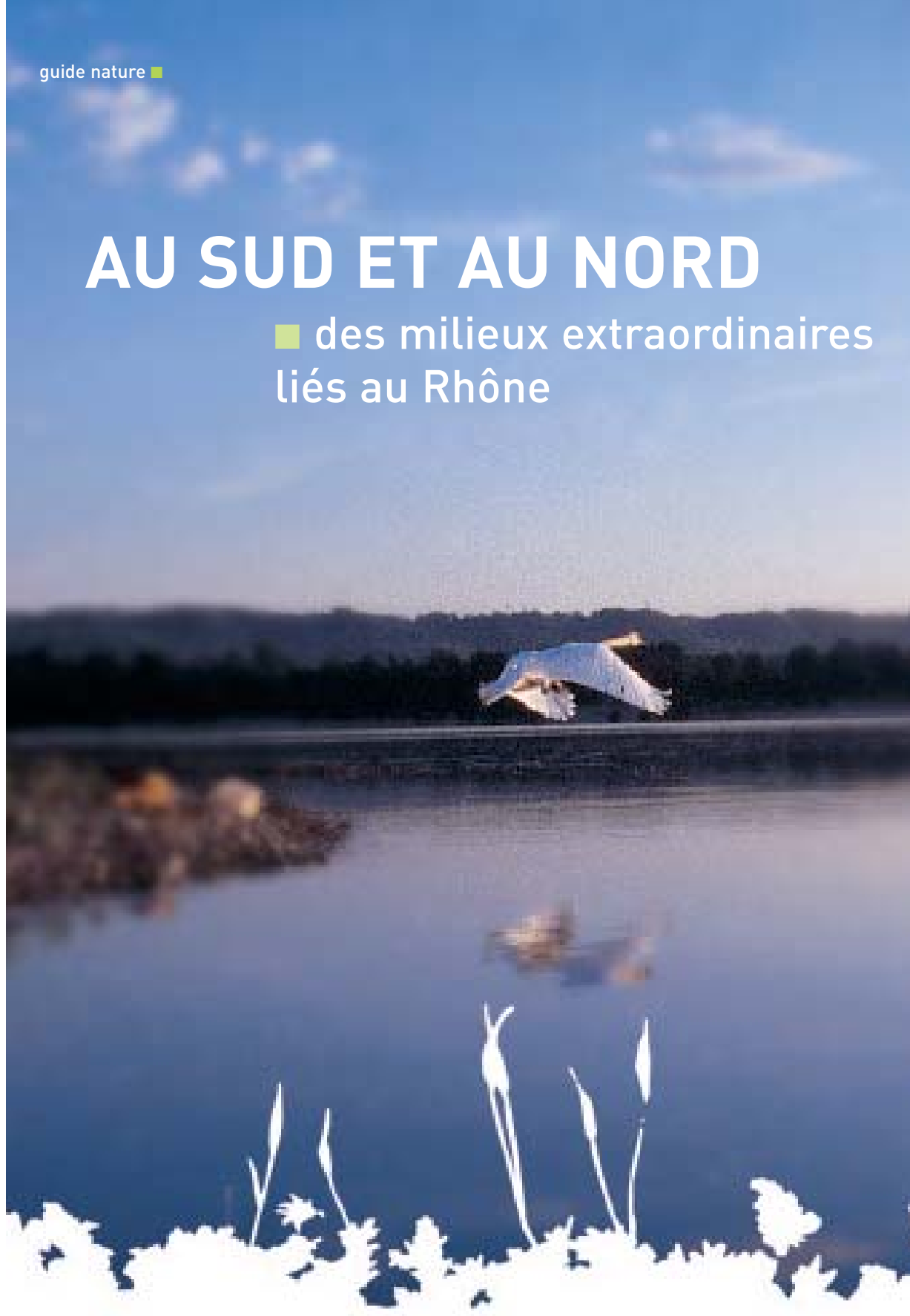
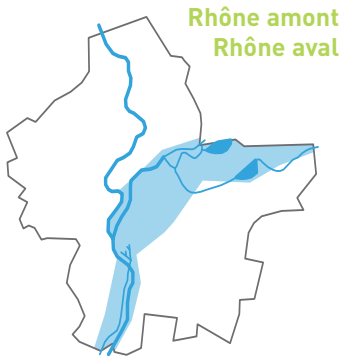


AU SUD ET AU NORD

■ des milieux extraordinaires
liés au Rhône





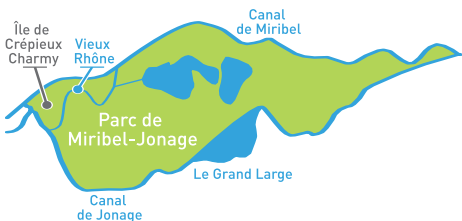
Le territoire du Grand Lyon est fortement marqué par la présence du Rhône. Ce fleuve, fort et puissant, a longtemps dicté ses lois, déplaçant son lit au gré des crues, créant des bras et des îles en constante évolution, aux paysages tout à fait particuliers : **brotteaux, vorgines, lônes...**

Plusieurs aménagements comme le canal de Miribel (1850), le canal de Jonage (1890), l'extraction importante de granulats (depuis 1960), le barrage de Pierre-Bénite, ont changé la dynamique du fleuve. Cependant, de vastes zones naturelles de ce paysage d'antan demeurent.

A l'amont de la confluence, entre Rhône et Saône, 4 000 ha s'étendent ainsi depuis le département de l'Ain jusqu'à la Feysine, entre les canaux de Miribel et de Jonage. Là, les crues du fleuve et les eaux souterraines génèrent des milieux écologiques originaux. Les **lônes**, les plans d'eau, les landes sèches, la forêt alluviale forment une mosaïque de milieux propices à l'installation d'une faune et d'une flore variées : dix espèces d'orchidées, trois plantes rares (petite et grande

Naïade, **Ophioglosse**), de nombreuses espèces d'oiseaux (Fuligule milouin, Foulque, Grèbe huppée, ou plus rare encore le Plongeon et la Macreuse noire...).

(suite page 8)



Paysage de lônes et vorgines

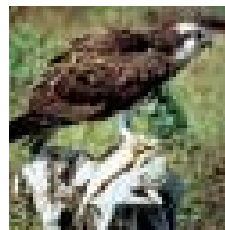
Mais qu'est-ce que c'est ?

Lône : ancien bras du fleuve, qualifié soit de "mort" (c'est-à-dire sans aucun lien avec le fleuve), soit de "vif" (encore en connexion avec le fleuve).

Brotteaux : territoires et îlots, au centre des différents bras morts ou vifs d'un fleuve (cours d'eau à "tresses"), inondables, et en constante évolution au gré de la dynamique du fleuve.

Vorgine : ensemble des formations végétales caractéristiques des lônes et brotteaux (forêts de Saules, Aulnes, Peupliers noirs, Frênes, prairies humides...).

En aval de la confluence, la vallée du Rhône, large de 2 km et bordée par des coteaux abrupts, abrite aussi quelques centaines d'hectares naturels. Ainsi, l'île de la Table Ronde et l'île de la Chèvre (entre Vernaison et Irigny), forment une continuité verte à l'entrée sud du Grand Lyon. 15 km de forêt de bord de fleuve, sillonnés de **lônes**, s'y développent en continu. Du fleuve vers le centre des îles, on découvre toute une succession de végétations différentes, de plus en plus denses. Ces îles constituent une halte pour de nombreux oiseaux en migration (**Balbusard pêcheur**, Bécasse, Chevalier...). Des poissons prestigieux y vivent : la Louvière, le Chabot. ■



Balbusard pêcheur posé...



... et en vol



Héron cendré



Martin pêcheur

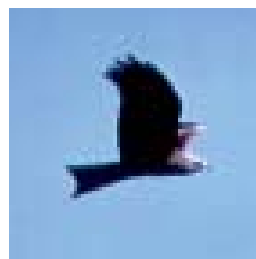
📍 Les actions du Grand Lyon

■ **Le Syndicat Mixte des Îles et Lônes du Rhône** (SMIRIL), auquel participe le Grand Lyon, a pour objectif principal la préservation d'un espace naturel encore sauvage à la porte Sud de Lyon, tout en permettant l'accueil et l'information du public.

■ **Les îles de Crépieux Charmy** (propriété de la Communauté urbaine) abritent les captages d'eau potable de l'agglomération et sont donc interdites à toute pénétration. Le Grand Lyon a demandé un arrêté préfectoral de protection du biotope afin de garantir protection à la faune et à la flore remarquables qu'elles recèlent.

Faune et flore

Le Milan noir (*Milvus migrans*) est un rapace qui niche à 8-10 mètres dans les arbres des forêts alluviales, autour des lacs, étangs et cours d'eau lents. Le Grand Lyon abrite le plus grand nombre de couples du Rhône. Cet oiseau est protégé à l'échelle européenne.



L'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum L.*) Cette petite fougère des prairies humides est surnommée langue de serpent en raison de la forme d'une de ses feuilles en épi pointu. Elle fleurit de mai à juillet et mesure de 10 à 20 cm de haut. Découverte en 1991 sur l'île de la Table Ronde, on la trouve aussi sur les îles de Crépieux Charmy ou encore à la Feysine.

